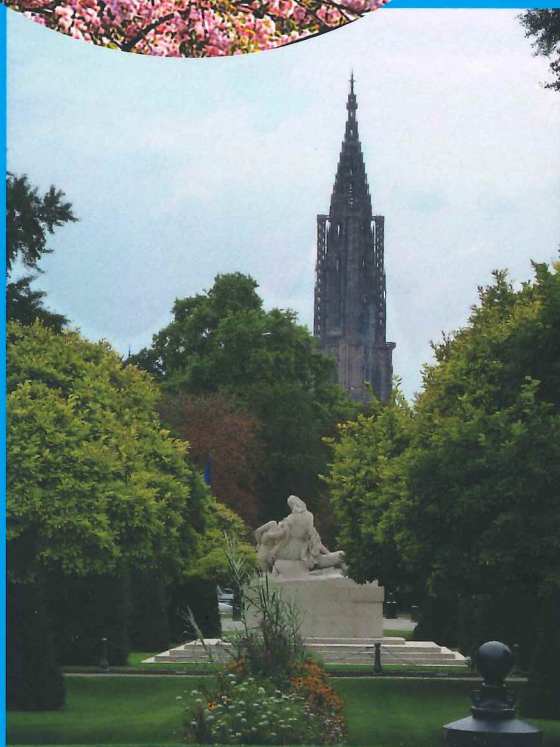


Santé au travail

26^{èmes} journées Franco-Suisses



Strasbourg
11 & 12 juin 2015



Société de Médecine
et de Santé au Travail
de Strasbourg

RISQUES BIOLOGIQUES LORS DE L'ENTRETIEN DES ROUTES

CHAGNON KRIEF P. (1), GLASSEY S. (2), OPPLIGER A. (1)

(1) Institut de Santé au Travail, Université de Lausanne et Genève

(2) Service de la protection des travailleurs et des relations du travail du canton de Valais, Sion.

Les travailleurs de l'entretien des routes sont confrontés à des risques professionnels spécifiques. Parmi eux, les dangers biologiques sont peu étudiés bien que nombreux et variés (plantes toxiques ou allergisantes, insectes, animaux, déchets coupants). De plus, le débroussaillage et fauchage exposent les travailleurs à de la poussière aéroportée provenant de la terre et des plantes. Cette poussière peut être riche en microorganismes pouvant causer des problèmes respiratoires. Afin de mieux documenter le risque biologique chez ces travailleurs, les buts de cette étude sont : d'identifier les principaux dangers biologiques ; d'estimer la fréquence des accidents/problèmes survenus ; de quantifier certaines expositions et de proposer des recommandations.

Méthode :

Sur la base de l'analyse de la littérature un questionnaire visant à évaluer la fréquence d'accidents/problèmes survenus après un contact avec des plantes, insectes, animaux ou objets a été élaboré et distribué à 215 travailleurs du Valais. D'autre part, des mesures d'exposition aux bioaérosols (microorganismes et endotoxines) ont été faites lors de certains travaux.

Les résultats montrent que plus de la moitié des travailleurs ont eu des contacts avec des plantes urticantes et à épines et se sont fait piquer par des insectes. Plus de 50% des travailleurs connaissent les dangers liés à l'ambroisie, à la berce du Caucase et aux chenilles processionnaires, mais très peu connaissent la leptospirose. L'exposition aux bioaérosols est très variable. La tâche la plus exposante est le débroussaillage.

Conclusion :

Même si la plupart des risques rencontrés sont sans gravité majeure, il est nécessaire que les travailleurs soient mieux informés et qu'ils connaissent les mesures à prendre en cas d'incidents.